

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la Mer
Manche Est – mer du Nord

Le Havre, le 20 mars 2018

Service de Régulation des Activités et des Emplois Maritimes
Unité Emploi et Formation Maritimes

Affaire suivie par : P. BONNAFOUS
Tél. : 02.35.19.97.66
Courriel : pascal.bonnafous@developpement-durable.fr

PROCES-VERBAL

EXAMEN DU CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR

Session MARS 2018 – LMA CHERBOURG

REFERENCES :

Décret n° 2015-723 du 24/06/2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonction à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;
Arrêté du 05/12/2013 relatif à l'organisation des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;
Arrêté du 12/08/2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;
Arrêté du 08/02/2016 relatif à la délivrance du certificat restreint d'opérateur, du certificat général d'opérateur et du certificat de radio-électricien de 1ère classe du service mobile maritime et du service mobile maritime par satellite ;
Décision DIRMer-MEMNor 349 / 2018 en date du 16/03/2018

La commission chargée d'examiner les candidats à l'examen du Certificat Restreint d'Opérateur, s'est réunie en visio conférence le mardi 20 mars 2018 à la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est-mer du Nord au HAVRE et aux « Phares et Balises » de CHERBOURG pour arrêter la liste des candidats admis et, examiner si le déroulement de l'ensemble des modalités s'est effectué suivant les textes ci-dessus référencés.

La composition du jury ainsi que le prestataire de formation font l'objet de la décision référencée ci-dessus.

1 – Candidats ayant acquis la totalité des modules de la formation : **CRO-1** (Base CRO) – **CRO-2** (Anglais CRO)

Nom	Prénom	Numéro de marin
PEDOUSSAUT	Audrey	20165449

2 – Candidats ayant acquis le module de la formation : **CRO 1** (Base CRO)

Nom	Prénom	Numéro de marin
LE DOUJET	Nicolas	19890913
SEVESTRE	David	19910725
VIVIER	Milan	20116335

Le Président du Jury
M. Pascal BRANTONNE



Copie :
IGEM
GM1
Membres de la Commission
LPM Cherbourg
Collection des décisions